

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

CONVOCATION du 29 Mai 2026
AFFICHAGE du 29 Mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers qui assistent
à la séance : 10
Votants : 10
Pouvoir : 00

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de COURTEMONT-VARENNES, légalement convoqués, se sont réunis en la mairie, sous la présidence de Monsieur DURTHALER Frédéric, le Maire.

Présents : Mmes BATTOURI Leila, DELAVEAU Céline, DESSIGNY Aline, FERRERIA Sylvie, MM. CYS Jérémie, Mr DIAKITE Mouhamed, DURTHALER Frédéric, GUILLEMAN Michel, PRIEUX Raphaël et QUIVRIN Xavier

Absent excusé :

Absents : Mr MORNON Etienne

Procuration :

Secrétaire de séance : Mr QUIVRIN Xavier

Installation de la vidéo surveillance :

Mr le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet d'installation de caméras de surveillance sur la commune de COURTEMONT-VARENNES, en agglomération, avec le concours des services de gendarmerie. Afin de demander des devis aux entreprises conseillées par le gendarme en charge de la vidéo surveillance et de poursuivre plus avant le projet, Mr le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de délibérer sur ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne tous pouvoirs à Mr le Maire pour poursuivre les démarches auprès de la gendarmerie, contacter les entreprises afin de proposer des devis et constituer des dossiers de demande de subventions.

Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs CCID suite aux élections municipales :

Conformément à l'article 1650 du Code général des impôts, une CCID doit être instituée dans chaque commune. Elle comprend 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, le Maire étant président de cette commission. Ceux-ci sont choisis à partir d'une liste de contribuables de la commune en nombre double, soit 24 contribuables proposés sur délibération du Conseil Municipal. Mr le Maire présente au Conseil Municipal une liste de 24 contribuables de notre commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte cette liste.

Travaux rue de l'Eglise / Demande de subvention CARCT :

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal les travaux de réfection d'une partie de la rue de l'Eglise avec captation des eaux de pluie. Il précise qu'une partie des travaux se fera en sous-sol et que celle-ci peut donc entrer le cadre de la GEPU (Gestion des Eaux Pluviales Urbaines), compétence de la communauté d'agglomération CARCT. Une convention est passée avec la CARCT, précisant que 50 % des travaux HT en sous-sol restent à la charge de la commune demandeuse. Mr le Maire demande au Conseil Municipal de pouvoir faire une demande de subvention auprès de la CARCT dans le cadre de cette convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, demande à Mr le Maire de constituer le dossier de demande de subvention.

Travaux divers :

- Dépierreur protection hydroviticole : Mr le Maire explique que l'entreprise OSERET procèdera prochainement au nettoyage du dépierreur sur le réseau de protection hydroviticole des côteaux au-dessus de la rue Marionnettes.
- Nids de poule : Mr le Maire explique que des nids de poule se sont formés sur les chaussées communales. Un rebouchage est prévu cette année et des devis seront demandés prochainement.

- Rue de la Quinquance : Mr le Maire explique que des bosses se forment rue de la Quinquance sur les trottoirs qui ont été refaits en avril par le propriétaire Florévie. De plus, des arbres plantés sur le chemin longeant la RD 1003 sont morts et devront être remplacés avant toute rétrocession à la commune.
- Mur du cimetière : Comme proposé lors de la précédente réunion du Conseil Municipal, Mr le Maire précise qu'il est en attente des devis pour les murs de clôture du nouveau cimetière.
- Dalle béton près de l'atelier : Mr le Maire explique qu'une dalle béton a été coulée juste à côté des sanitaires des agents et du local du comité des fêtes, près de l'atelier. Nous sommes également en attente de devis pour voir la faisabilité d'installation d'une pergola au-dessus de cette dalle.
- Clôture de l'étang : Mr le Maire rappelle qu'un portail a été installé l'été dernier pour protéger l'accès de l'étang communal. Les agents communaux profiteront de cet été pour poursuivre les travaux de clôture.

Point sur les manifestations à venir :

- Course de Varennes du 7 Juin 2026 : Mr Diakité Mouhamed explique qu'il y a aujourd'hui 152 inscrits pour les courses de dimanche 7 juin 2026.
- Inauguration de la borne mémorielle du 11 Juin 2026 : Mr le Maire rappelle que l'inauguration de la borne mémorielle aura lieu le 11 Juin 2026 à partir de 13h45 près de la plaque commémorative apposée sur le mur à côté de l'église. La cérémonie est organisée par le Conseil départemental dans le cadre de l'opération « Terre de Mémoire » en collaboration avec les anciens combattants. Deux classes d'élèves de l'école de Courtemont-Varennes seront présentes, elles chanteront et liront des passages de textes historiques. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur organisé par la commune pour remercier tous les participants.
- Brocante du 21 Juin 2026 : Mme Ferreria Sylvie rappelle qu'une brocante organisée par le Comité des Fêtes aura lieu le dimanche 21 Juin 2026.

Informations diverses :

- CARCT, mise en place des commissions : Mr Quivrin Xavier explique qu'il y a des ratés concernant les convocations aux différentes commissions de la CARCT dont Mme Dessigny Aline et lui-même font partie. La transmission des convocations et le changement de date ou d'horaire de commissions devront être améliorés.
- Réunion avec la trésorerie : Mr le Maire explique que nous avons reçu en mairie le 5 mai 2026 Mr Bonin, Conseiller au décideur communal de la Trésorerie de Château-Thierry. Celui-ci nous a présenté le bilan des finances communales au 31/12/2025. Mr Quivrin Xavier présente à son tour ce document aux Conseillers Municipaux.
- Réunion avec le Crédit Agricole : Mr le Maire explique que nous avons reçu en mairie le 12 mai 2026 le collaborateur du Crédit Agricole dédié au service des communes. Il nous a fait plusieurs simulations pour le financement de projets en relation avec les subventions pouvant être demandées et l'autofinancement de la commune. Au vu de ces informations, nous allons pouvoir mettre en place des études pour des projets structurants.
- Réunion avec le Service Urbanisme de la CARCT : Mr le Maire explique qu'une réunion a eu lieu le 19 mai 2026 avec les services de la CARCT concernant les sujets liés à l'urbanisme et l'étude du PLUIH.
- Réunion avec le Service des Domaines : Mr le Maire explique que le Service des Domaines de l'Aisne doit passer en Mairie le 17 juin 2026 afin d'estimer le bâtiment Mairie, l'ancienne école et le logement locatif.

- Recensement de la population 2027 : Mr le Maire précise que le recensement des habitants de la commune aura lieu du jeudi 21 janvier au samedi 20 février 2027. Il explique qu'il faut désigner le plus rapidement possible un membre du Conseil Municipal qui soit le Coordonnateur Communal et trouver un Agent Recenseur qui fera le tour de toutes les habitations durant le mois du recensement.

L'agent recenseur sera identifié par une carte et sera la seule personne habilitée à entrer dans les habitations dans le cadre du recensement. Une indemnité sera versée à la commune par l'INSEE, permettant la rémunération de cet agent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'D. Phale', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE COURTEMONT-VARENES' around the top and '02 Aisne' at the bottom, with a central emblem featuring a coat of arms.